

Assurance emprunteur : Magnolia.fr lance un service inédit de souscription 100% en ligne

Depuis le 1^{er} septembre, les courtiers spécialisés comme les particuliers en quête d'une assurance de prêt immobilier peuvent effectuer leur souscription 100% en ligne, grâce à une interface personnalisée et innovante proposée par Magnolia.fr.

Dans le prolongement de la loi Hamon de 2014 qui vise à faciliter la procédure de résiliation du contrat d'assurance emprunteur, l'amendement Bourquin (loi Sapin II) marque une nouvelle étape dans l'ouverture du marché de l'assurance emprunteur. Ainsi, à partir de janvier 2018, il sera possible de changer d'assurance à chaque date anniversaire du contrat.

Une solution 100% en ligne dédiée aux particuliers comme aux courtiers

Pour faire écho à la souplesse de la législation, Magnolia.fr, N°1 indépendant en assurance emprunteur sur internet, lance une solution 100% en ligne qui s'adresse aussi bien aux professionnels, courtiers, conseillers en gestion de patrimoine, agissant pour le compte de leurs clients, qu'aux particuliers souhaitant souscrire une assurance emprunteur. Après avoir effectué une simulation sur le site www.magnolia.fr, ils pourront choisir de souscrire en ligne parmi les 18 contrats proposés par le comparateur.

Une souscription en quelques clics

Une fois le contrat choisi et son espace personnel créé, le courtier ou le particulier peut remplir l'ensemble des informations requises et signer électroniquement le contrat. Après la signature, le contrat est envoyé automatiquement à l'assureur qui le valide et le signe à son tour. Il est alors déposé sur l'espace client où l'assuré sera libre de l'imprimer pour le remettre à sa banque. Tout au long de la procédure, le client peut choisir d'être accompagné par son courtier ou effectuer seul l'ensemble des démarches successives.

La souscription en ligne est possible pour tous les profils d'emprunteurs ne présentant pas de risques de santé aggravés.



La souscription en ligne pour votre Assurance de Prêt : Comment ça marche ?

Comparez et choisissez votre contrat :
Un e-mail vous a été envoyé pour créer votre espace client.

Sur votre espace client :

- 1 Remplissez en ligne les informations requises
- 2 Signez le contrat électroniquement
- 3 L'assureur le reçoit automatiquement : il le signe et le dépose sur votre espace client
- 4 Imprimez le contrat et envoyez-le à votre banque

VOTRE CRÉDIT EST BIEN COUVERT !

La souscription en ligne est à la disposition de tous les emprunteurs ne présentant pas de risques aggravés de santé !

Données magnolia.fr © - septembre 2017



www.magnolia.fr

Autonomie et gain de temps

Ce nouveau service 100% en ligne proposé par Magnolia.fr offre aux clients particuliers un réel gain de temps et leur permet de réaliser leurs démarches de souscription en toute autonomie. Cette solution apporte également une valeur ajoutée au travail du courtier qui, grâce à ce processus de souscription simplifié et immédiat, gagne en réactivité auprès de ses clients.

Les experts Magnolia.fr garantissent si besoin un accompagnement personnalisé à tous les particuliers et courtiers sur l'ensemble du processus de souscription.

A propos de Magnolia

Grâce à son important réseau de banques, courtiers en crédit immobilier, de conseillers en gestion de patrimoine et de ses prestigieux partenaires (Swiss Life, Spheria, Générali, April, Cardif, MetLife, AXA, Afi-Esca), Magnolia.fr offre à ses clients une expertise gratuite dédiée à l'assurance de prêt. N°1 indépendant en assurance emprunteur sur internet, la société gère plus de **100 000 assurés** dont près de **17 000 nouveaux par an**. Chaque année, via ses sites marchands BtoB et BtoC, plus de **240.000 demandes** de simulation sont traitées par ses **50 experts** en assurance de crédit immobilier. Ils guident ses futurs emprunteurs dans leurs choix afin de leur permettre de réaliser d'importantes économies tout en bénéficiant des meilleures garanties.

Pour plus d'informations : www.magnolia.fr

A propos de Simulassur

Créé en 2011 par Magnolia.fr, Simulassur.com est un comparateur d'assurance emprunteur gratuit dédié aux professionnels du courtage. Il leur permet de comparer et d'accéder en un clic à la gamme complète de solutions d'assurances développées par Magnolia.fr et de souscrire aux contrats entièrement en ligne. Simulassur.com aide également les professionnels dans leur démarche de conseil et leur permet, s'ils le souhaitent, de déléguer la mise en place des contrats.

Pour plus d'informations : www.simulassur.com

A propos de Gérald Loobuyck

Gérald Loobuyck, PDG de Magnolia.fr est le créateur des principales offres leaders du marché de l'assurance de prêt individuel tels que First Emprunteur Cardif, MetLife, Axa (Premium Emprunteur).

A propos d'Astrid Cousin

Astrid Cousin, porte-parole de Magnolia.fr est spécialisée depuis 5 ans dans l'analyse du marché de la distribution de produits bancaires et assuranciers. Aujourd'hui experte en assurance emprunteur, elle appréhende les enjeux comme les tendances spécifiques à la délégation d'assurance.

Contacts presse Magnolia

Marie Maurel

mmaurel@agencefargo.com

01 44 82 95 54

Astrid Cousin

astrid.cousin@magnolia.fr

06 77 99 53 05